

Byumba, le 2 février 1961.-

RESIDENCE



1592

N° 311/AGRI./

- TRANSMISS COPIE POUR INFORMATION A
- Monsieur le Chef de Service du Contrôle budgétaire, Comptable et des Caisses à USUMBURA.-
  - Monsieur le Ministre de l'Agriculture à KIGALI.-
  - Monsieur le Résident Spécial du Rwanda Colonel B.E.M. Logiest à KIGALI.-

Réf: lettre 551/51/1.08

OBJET:

Dépassement crédit

Monsieur le Gestiennaire de crédit

ANNEXE:

Lettre n° 8.065/AGRI.-

à

U S U M B U R A . -  
-----

Monsieur le Gestiennaire,

En réponse à votre lettre échargée, nous avons l'honneur de vous remettre les renseignements concernant l'article 27/OI du B.E.1959.-

Dès le mois de novembre une demande fût introduite pour l'augmentation de crédit, 50.000 francs furent subdélégés par lettre 551/2747/ZC 1.01. Cette somme était insuffisante.

Un rapport fût introduit en conséquence et le Ministère de l'agriculture nous fit parvenir la lettre dont copie en annexe. Sur la foi de cette lettre, les travaux ne furent pas interrompus, les crédits furent dépassés depuis fin du 4ème trimestre, la subdélégation ne nous étant pas parvenue.

Nous attendons toujours cette subdélégation de 215.000 francs qui aurait dû normalement nous parvenir avant la clôture de l'exercice du 4ème trimestre 1960.

Nous vous saurions très obligé de donner une suite favorable et rapide à la lettre du Ministère de l'Agriculture.

L'Administrateur de Territoire, ff  
JOOSTEN, A.

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

USUMBURA le 25. JAN. 1961  
de

RUANDA-URUNDI GEBIED

SERVICE DE L'AGRICULTURE

(1) N° 551/ 57 / 1.08

- TRANSMIS copie, pour information, à
- Monsieur le Chef du Service du Contrôle Budgétaire, Comptable et des Caisses à USUMBURA.-
- Monsieur le Ministre de l'Agriculture à KIGALI.-
- Monsieur le Résident Spécial du Ruanda à KIGALI.-

Réf. n° :

Annexe

Bijlage

Objet

Voorwerp

: Dépassement de crédit

LE GESTIONNAIRE DE CREDITS

P. CLOOTS

RESIDENCE DU RUANDA
A TRAITER PAR
INDICATURATION
N° INDICATEUR
DATE DE RECEPTION

*Hgn*  
*658*  
*21.1.61*

Monsieur l'Administrateur du Territoire de

BIUMBURA.-

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

A la lecture de vos dernières statistiques budgétaires trimestrielles, il apparaît que vous avez dépassé de 100.644.-frs le crédit de 700.000.-frs vous accordé à charge de l'article 27/01 du BE 1959 "Travaux d'installation et d'extension dans les paysannats".

Je vous saurais gré de vouloir bien rectifier immédiatement cette erreur, soit en supprimant de vos engagements un montant minimum de 100.664.-frs, soit en sollicitant et en obtenant du Ministère de l'Agriculture à Kigali une subdélégation complémentaire du même montant destinée à couvrir ce dépassement.

LE GESTIONNAIRE DE CREDITS

Sé/ P. CLOOTS

(1) Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In het antwoord nummer en dagtekening vermelden.



Kab.D/

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

U S U M B U R A , le  
, de

25. JAN. 1961

RUANDA-URUNDI GEBIED

SERVICE DE L'AGRICULTURE

(<sup>1</sup>) N° 551/ 52 /20.1.08  
TRANSMIS copie, pour information, à  
-Monsieur le Chef du Service du Contrôle  
Budgétaire, Comptable et des caisses  
à USUMBURA.-  
-Monsieur le Ministre de l'Agriculture  
à KIGALI.-  
-Monsieur le Résident Spécial du Ruanda  
à KIGALI.-

Réf. n° :

Annexe

Bijlage

Objet

Voorwerp

: Dépassement  
de crédit

LE GESTIONNAIRE DE CREDITS

P. CLOOTS

RÉSIDENCE DU RUANDA
A TRAITER PAR
INDICATION <i>Agri</i>
N° INDICATEUR <i>659</i>
DATE DE RECEPTION <i>31. 1. 61</i>

Monsieur l'Administrateur du Territoire  
de

BIUMBA.-

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

A la lecture de vos dernières statistiques budgétaires trimestrielles, il apparaît que vous avez dépassé de 8.648.- frs le crédit de 620.000.-frs vous accordé à charge de l'article 121 du BO 1960 pour le payement de la MOI du Territoire et du CAPSA de RUHUNDE.

Je vous saurais gré de vouloir bien rectifier immédiatement cette erreur.

LE GESTIONNAIRE DE CREDITS

Sé/ P. CLOOTS

(<sup>1</sup>) Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In het antwoord nummer en dagtekening vermelden.

/ COPIE /

RESIDENCE DU RWANDA

REÇU PAR

/N° 8.065./ AGRI./

Agri

305

LA  
8/8/61

TRANSMIS COPIE POUR INFORMATION à  
- Monsieur l'Administrateur de Territoire  
à BYUMBA.-

OBJET:

Demande subdélégation.-

A Monsieur le Directeur du Service  
de l'Agriculture de et à

USUMBURA.-

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous demander de bien  
vouloir subdéléguer à Monsieur l'Administrateur de Terri-  
toire de Byumba le reliquat du crédit destiné à la  
culture du thé à la Mulindi, soit 215.000 francs

Je joins en annexe, un rapport de  
l'Agronome en charge de la Régie Thé, exposant l'état  
d'avancement du programme de plantation et la situation  
des crédits.

Je ne permets d'insister pour que lui  
soit réservé le bénéfice de l'urgence, afin de ne pas  
interrompre le rythme des travaux.-

Pour le Ministre de l'Agriculture,  
Le Secrétaire d'Etat  
A. DUBOIS  
sé/ A. DUBOIS